

Déposé le : 2019-05-28

N° CAPERN- 020

Secrétaire : [Signature]

Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation, ministre responsable de la région
du Centre-du-Québec et député de Johnson

Le 17 avril 2019

M. Georges Archambault
Président-directeur général
Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
2700, rue Einstein
Québec (Québec) G1P 3W8

Monsieur le Président-directeur général,

La semaine dernière, j'ai appris l'existence d'un document intitulé « Les pesticides au Québec – réduction des impacts sur l'environnement et sur la santé de la population », préparé par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

Selon les affirmations rapportées dans les médias, l'IRDA n'aurait obtenu aucune réponse à ce document présenté au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) en novembre 2016.

Le sujet des pesticides étant l'un des premiers auquel je me suis intéressé à la suite de mon entrée en poste en octobre 2018, c'est donc avec surprise que j'ai accueilli cette nouvelle.

Considérant les efforts investis par l'IRDA dans la préparation d'une telle proposition, il m'apparaît essentiel que vous obteniez une réponse détaillée sur les suivis ayant eu lieu et les aides octroyées en lien avec l'ensemble des projets présentés dans votre demande de financement. J'ai donc demandé à mon équipe de me dresser un portrait de la situation, que vous trouverez ci-dessous.

Projet 1 - Développement d'outils et de stratégies pour lutter contre le feu bactérien

Dans le cadre de la convention de trois ans (2017-2020) entre le MAPAQ et l'IRDA, un soutien financier de 150 000 \$ est réservé pour le projet « Développement et diffusion des connaissances sur les stratégies de gestion de la brûlure bactérienne pour les vergers de pommiers ». De plus, une seconde aide financière de 69 631 \$ a aussi été accordée, en 2017, à l'IRDA en vertu du programme Prime-Vert pour l'initiative intitulée « Amélioration de la prédiction, de la détection et des stratégies de lutte contre le feu bactérien – volet détection et traitements floraux ».

...2

Projet 2 – Développement d'un système prévisionnel du mildiou de la pomme de terre

Au moment du dépôt du document de l'IRDA, ce projet était déjà en cours de réalisation. En effet, le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL) a obtenu, en 2016, un financement de 299 996 \$ dans le cadre du programme Prime-Vert pour la réalisation du projet « Mise en place d'un service de prédiction du risque d'infection du mildiou de la pomme de terre basé sur le modèle prévisionnel Miléos afin de réduire l'usage des pesticides au Québec ».

Projet 3 – Utilisation d'extraits forestiers en tant que biopesticides (tavelure et brûlure bactérienne chez la pomme)

Depuis le début de 2019, un projet d'« Exploitation des résidus d'essences forestières pour lutter contre les maladies de la feuille et du fruit dans la culture de la fraise » est en cours de réalisation par l'Université Laval, mené par un chercheur qui détient une expertise dans ce domaine. Ce projet a obtenu une aide financière de 212 033 \$ en vertu du programme Innov'Action agroalimentaire. Bien qu'il soit conduit pour lutter contre les principales maladies de la fraise, son objectif de développer de nouvelles connaissances sur les propriétés antimicrobiennes des extraits végétaux de biomasses résiduelles d'essences forestières contribue à l'atteinte des objectifs poursuivis par l'IRDA.

Projet 4 – Développement de systèmes cultureux alternatifs pour les grandes cultures

En 2016, l'IRDA a obtenu une aide de 134 129 \$ provenant du programme Prime-Vert pour « Favoriser l'implantation du trèfle comme culture intercalaire dans les céréales à paille : un réseau pan-québécois de vitrines à la ferme ».

Parallèlement, le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) a mené, entre 2015 et 2017, un projet pour « Documenter les effets bénéfiques des rotations des cultures sur les organismes nuisibles et la qualité du sol » grâce à une subvention de 24 951 \$ provenant du programme Innov'Action agroalimentaire.

Le Centre de recherche sur les grains (CEROM) a lui aussi obtenu un financement de 25 000 \$ du programme Innov'Action agroalimentaire en 2014, pour réaliser une initiative de « Développement de fiches techniques portant sur les stratégies de lutte contre des mauvaises herbes difficiles à contrôler en grandes cultures ».

Projet 5 – Utilisation rationnelle des traitements de semences insecticides pour le soya

Ce projet a été réalisé entre 2015 et 2017 par un autre centre de recherche, le CÉROM, lequel possède une expertise avancée dans ce secteur. Celui-ci a bénéficié d'une contribution financière de 175 000 \$ du programme Prime-Vert pour l'initiative « Impact des néonicotinoïdes et des fongicides foliaires sur les maladies, les ravageurs des semis, le puceron du soya et les ennemis naturels ainsi que sur les paramètres agronomique du soya au Québec »

Projet 6 – Amélioration de la régie d'application des fongicides en grandes cultures

Ce projet était étroitement lié au projet 5, pour lequel le CÉROM a obtenu l'aide financière mentionnée ci-haut. De plus, le MAPAQ a octroyé une subvention de 35 000 \$ à l'IRDA en 2015 provenant du programme Prime-Vert pour l'initiative « Utilisation des fongicides foliaires en grandes cultures ».

Projet 7 – Essai de mini-tunnels rétractables pour la lutte aux insectes

Après analyse, le MAPAQ en est venu à la conclusion que les retombées sur la réduction de l'usage des pesticides de ce projet étaient potentiellement très faibles compte tenu des superficies québécoises en fraise à jour neutre. Un projet pilote à plus petite échelle serait recommandable pour déterminer la faisabilité de la mise en œuvre de cette technique. J'ai demandé au Ministère d'effectuer une analyse plus approfondie sur les prérequis d'un tel projet et sur les avenues de financement en vertu de ses programmes.

Projet 8 – Optimisation de la technique du lâcher d'insectes mâles stériles

Au cours des dernières années, le Ministère a soutenu financièrement trois initiatives de l'IRDA en lien avec ce projet. Premièrement, deux subventions ont été octroyées en vertu du programme Innov'Action agroalimentaire, s'élevant à 150 000 \$ en 2014 pour « Les lâchers d'insectes stériles comme méthode de lutte biologique contre la drosophile à ailes tachetées : protocole de stérilisation, compétitivité des mâles irradiés et lâchers en conditions semi-naturelles », ainsi qu'à 153 000 \$ en 2016 pour la « Lutte biologique contre la teigne du poireau à l'aide de lâchers de trichogrammes dans la culture biologique du poireau au Québec ». Enfin, un soutien financier de 70 000 \$ provenant du programme Prime-Vert a été accordé à votre organisation en 2018 pour le projet « Lâchers de drosophiles à ailes tachetée stériles (Phase 1) ».

Projet 9 – Filet d'exclusion multifonctionnel pour la production de pommes

L'IRDA a également obtenu du financement pour deux initiatives en lien avec ce projet au cours des dernières années, tous deux en vertu du programme Innov'Action agroalimentaire. La première initiative fut financée à la hauteur de 146 260 \$ en 2013 pour la « Lutte aux ennemis du pommier à l'aide de filets d'exclusion pour la production de pommes à haute valeur économique ». La seconde, en 2017, était une subvention de 98 883 \$ pour les « Filets de polymères biosourcés pour l'amélioration des systèmes d'exclusion des ravageurs et la réduction de l'utilisation des pesticides et combustibles fossiles en agriculture (Phase 1) ».

Projet 10 – Développement d'un programme d'amélioration des performances des pulvérisateurs

L'Université Laval a entrepris deux initiatives liées directement à ce projet, financées par le programme Innov'Action agroalimentaire. La première, intitulée « Mise au point d'une technique de pulvérisation des trichogrammes pour la lutte biologique contre la pyrale dans la culture du maïs sucré », a bénéficié d'une aide de 143 000 \$ en 2014. La seconde, en cours de réalisation depuis 2019, vise l'« Optimisation de la pulvérisation des pupes de trichogramme pour la lutte biologique contre la pyrale dans la culture du maïs sucré » et dispose d'un financement de 201 310 \$ du MAPAQ.

Projet 11 – Essai et évaluation des systèmes de désherbage mécanique

Pour ce dernier projet, le Ministère a octroyé à l'IRDA, au cours des derniers mois, du financement important pour deux initiatives par le biais du programme Innov'Action agroalimentaire. Il s'agit d'aides de 203 161 \$ pour le « Développement d'une stratégie de binage pour les grandes cultures et légumes de transformation biologiques semés en rangs étroits » et de 203 774 \$ pour le « Développement de stratégies et moyens pour désherber la carotte en rotation avec les grandes cultures ».

À la lecture de votre document de propositions ainsi que de l'analyse effectuée, je suis heureux de constater la volonté de l'IRDA de contribuer à développer des outils innovants pour les producteurs agricoles et pour diminuer les risques associés aux pesticides pour l'environnement et la santé de la population québécoise.

Je remarque également que vous avez pris l'initiative d'entreprendre, avec l'appui financier du Ministère, une bonne part des projets listés dans votre proposition mobilisatrice présentée en novembre 2016.

L'exploration de nouvelles façons de faire pour diminuer les risques liés à l'utilisation des pesticides est un dossier vaste qui touche de nombreux thèmes de recherche. Plusieurs projets sont en cours actuellement à l'IRDA ou dans d'autres institutions de recherche au Québec.

En effet, au cours des deux dernières années, 125 projets ont été acceptés dans le cadre des programmes du MAPAQ en appui à la réduction des pesticides, pour des sommes totalisant plus de 17 M \$, et ce, avec la participation de quelque 30 partenaires de recherche. L'IRDA a d'ailleurs été l'un des partenaires les plus actifs en la matière, grâce à ses projets qui lui ont permis d'aller chercher un soutien financier de 4,4 M \$ du MAPAQ.

À la lumière de ce qui précède, je constate que de nombreuses initiatives sont présentement en cours, mais aussi qu'il y a place à l'amélioration quant à la diffusion et la coordination des actions posées par le MAPAQ et ses partenaires dans la réalisation de projets phares pour encadrer l'utilisation des pesticides en milieu agricole.

J'anticipe avec intérêt la diffusion des résultats des nombreux projets en cours à l'IRDA, et j'ai demandé au Ministère de me fournir le plus rapidement possible une mise à jour du travail déjà accompli afin de cerner ensemble les enjeux prioritaires qui restent à être réalisés.

La réduction de l'impact des pesticides sur l'environnement et sur la santé de la population est une préoccupation grandissante au Québec. Plus que jamais, le MAPAQ doit assumer un leadership dans les efforts collectifs visant à obtenir des résultats tangibles.

Dans le but d'améliorer la coordination avec les autres intervenants et d'optimiser la contribution des experts impliqués dans la recherche sur les pesticides, je souhaiterais que vous rencontriez de façon régulière les responsables de ce dossier au MAPAQ.

Tout comme je le demanderai aux autres centres œuvrant en phytoprotection, je compte sur votre proche collaboration avec la Direction de la phytoprotection du MAPAQ pour qu'ensemble, nous puissions faire la différence en offrant aux producteurs agricoles des alternatives concrètes à l'utilisation de pesticides.

Veillez agréer, Monsieur le Président-directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



André Lamontagne

